

Salon Bois Énergie : toute la filière de la forêt à la flamme

Près de 20 000 visiteurs se sont pressés au salon Bois Énergie qui s'est déroulé des 22 au 25 mars derniers à Saint-Étienne, dans la Loire. Paul Stuart, directeur du salon dévoile les grandes tendances de ce temps fort pour les professionnels de la filière bois.



Paul Stuart, directeur du salon Bois Énergie.

EDT magazine : comment se porte le marché du bois énergie en France ?

Paul Stuart : C'est un marché qui se porte très bien ! La France a produit 10,1 millions de tonnes équivalent pétrole en bois énergie en 2010, ce qui représente 45 % de la production d'énergie renouvelable en France. La

croissance de ce marché est accentuée par plusieurs facteurs : les dispositions prises lors du Grenelle de l'environnement, la hausse du prix des énergies conventionnelles, la croissance du taux d'équipement des ménages et le développement des réseaux de chaleur urbains et ruraux.

À titre d'exemple, il y a quelques années on a vu l'apparition des poêles, puis des chaudières à bois, cette année, nous notons le développement des cuisinières au bois. Si la tendance se confirme, il pourrait s'agir d'un nouveau circuit de développement pour la filière.

EDT mag. : que réserve la prochaine édition du salon Bois Énergie ?

P. S. : La prochaine édition aura lieu en mars 2013 à Nantes, en même temps que le salon Biogaz Europe. Nous avons souhaité organiser ces deux événements simultanément car il nous semble que des interactions sont possibles entre les deux filières. En effet, dans un grand nombre de cas, les entrepreneurs concernés par la filière bois le sont aussi par le biogaz. Il en va de même pour les collectivités rurales qui ont un projet de cogénération.

EDT mag. : quelles sont les tendances cette année ?

P. S. : Nous notons un intérêt croissant de la part des Industries et des collectivités. C'est une très bonne chose, car c'est en développant les chaudières de grandes capacités que la filière bois de chauffage se développera. Les démarches de qualité produites sont un autre sujet central de cette édition qui intéresse particulièrement les fournisseurs de bois énergie.

EDT mag. : qu'apporte le salon aux professionnels de la filière bois ?

P. S. : Le marché du bois énergie, même s'il est en pleine croissance, est un marché immature. Notre ambition est donc de montrer aux professionnels toutes les tendances du marché depuis la forêt jusqu'à la flamme, qu'il s'agisse d'innovation machine, de nouvelles réglementations ou encore de nouveaux appareils d'utili-



Le salon a réuni plus de 250 professionnels de 20 pays sur près de 30 000 m² de surface d'exposition.

Propos recueillis par
Caroline Faquet ■

Les trophées de l'innovation

Trois entreprises ont été primées cette année dans le cadre du salon. Hargassner, s'est illustré dans la catégorie approvisionnement et production de combustible, avec son couvercle trémie. Il s'agit d'un couvercle de trémie de bennage pré-assemblé et standardisé qui permet une livraison propre des chaufferies de petite puissance.

Rika France a obtenu le Grand prix, dans la catégorie chauffage domestique, pour son poêle Induo. Il s'agit d'un poêle mixte qui passe de la bûche aux granulés dans un même foyer sans manipulation, avec un rendement de 90 % quel que soit le combustible.

Enfin, la société Kohlbach a obtenu le premier prix dans la catégorie chauffage collectif et industriel pour K12. Il s'agit d'un système de foyer à grilles mobiles rafraîchies et chambre de combustion tertiaire verticale pour chaufferie de 6 à 18 MW. Ce système permet de valoriser des combustibles très humides et à fort taux de cendre.



Le jury du concours de l'innovation a décerné 3 Grands prix et adressé 7 Félicitations spéciales.

Défis réglementaires

Si le marché se porte donc bien, il n'en reste pas moins encore fragile. En effet, dans les années qui viennent, les opérateurs de la filière vont devoir relever plusieurs défis réglementaires et en premier lieu le changement d'interprétation de la réglementa-

tion en vigueur 29 10 B, relative à l'utilisation de bois recyclés dans les réseaux de chauffage urbain. Pour François-Xavier Dugripion et Michel Boyadjian de Cofely, qui ont animé une conférence sur les perspectives du bois de recyclage dans les chaufferies, le changement de régle-

mentation pourrait avoir un impact important sur la filière plaquette forestière : « Le remplacement du combustible de recyclage par du bois forestier dans toutes les installations de plus de 0,1 MW, pourrait doubler la demande en production de plaquette forestière au niveau natio-

nal. Mais attention, il y aurait aussi un impact financier non négligeable. Nous l'évaluons à 30 % sur le coût du combustible et à 10 % pour l'abonné. »

La question du stockage

Autre avancée nécessaire

Vendre le bois au tarif de l'énergie

« Notre activité de prestataire de service en travaux agricoles et paysagers génère environ 500 m³ de déchets végétaux chaque année. Plusieurs fois par an, nous devons également recycler des souches d'arbre. Pour l'instant, nous louons un broyeur mais nous aimerions valoriser cette matière première en bois énergie. Nous visitons donc sur le salon pour voir si le marché du bois énergie et en particulier la plaquette, peut être une opportunité pour notre entreprise de se développer. Nous regardons plus particulièrement le coût d'investissement nécessaire à l'acquisition d'un broyeur et des têtes d'abattage, car nous avons déjà identifié les marchés locaux potentiels. Notre ambition à long terme est de pouvoir valoriser nos déchets végétaux au tarif de l'énergie. »



Quentin et Hugo Vandermeersch, entrepreneurs en travaux agricoles à Manneville-la-Goupil en Seine-Maritime (76)



en terme de réglementation pour que la filière s'épanouisse complètement : celle relative au stockage de la plaquette. En effet, aujourd'hui le stockage de plaquette est considéré par la législation comme une activité industrielle et non pas comme une activité forestière ou agricole. À ce titre, les bâtiments de stockage doivent se trouver sur une zone industrielle. « C'est une aberration de construire un bâtiment de stockage de bois dans une zone industrielle. La plupart d'entre elles sont loin du lieu de récolte, ce qui n'est pas sans conséquence sur le coût final de la matière première, si le bois doit être transporté sur 70 km ! », s'insurge un entrepreneur en travaux forestier. En effet, selon les experts avertis du secteur le modèle économique d'une activité

Le casse-tête du stockage de plaquettes

« Dans mon travail d'entretien des rivières, je récupère beaucoup de bois. Comme les communes ou les particuliers, dans la plupart des cas, ne souhaitent pas récupérer le bois, c'est à moi de le traiter. Depuis 1996, je loue un broyeur pour faire de ces déchets de la plaquette, mais je n'arrive pas à en faire une exploitation commerciale intéressante. Il y a bien quelques particuliers sur la zone et moi-même je me suis équipé d'une chaudière à plaquettes, mais le prix d'achat est pour l'instant assez faible et ne rend pas l'opération financièrement viable.

Néanmoins, je crois beaucoup au développement de la plaquette, car la demande va augmenter dans les années qui viennent sous la pression des lobbys écologiques mais aussi de l'augmentation du prix des autres énergies. Sur ma zone, deux projets municipaux et deux projets individuels sont en cours. Reste qu'il va falloir que la législation évolue pour que la filière s'épanouisse complètement. En effet, aujourd'hui, le stockage de plaquette est considéré par l'État comme une activité industrielle ce qui limite fortement les possibilités d'implantation de hangar. Moi-même, je mène depuis maintenant plusieurs années un véritable combat pour obtenir le permis de construire d'un bâtiment de stockage de plaquette sur mes terres agricoles. À ce jour, je n'ai pas obtenu gain de cause. »



Arnaud Hiribarren, entrepreneur en travaux forestiers et agricoles spécialisé dans les zones humides à Ustariz dans les Pyrénées-Atlantiques (64)

de bois énergie n'est viable qu'au niveau local, en raison du coût du transport. Ce

n'est donc que par les initiatives des communes que la filière pourra se développer

sur le long terme.

Caroline Faquet ■

AXION 800 & LEXION

Le DUO de la rentabilité

Retrouvez dans le tracteur AXION 800 toute la puissance et l'intelligence qui ont fait de la LEXION, le N°1 français et européen des automoteurs de récolte. En DUO, l'un et l'autre travaillent pour votre plus grande rentabilité.

CLAAS

02 38 52 30 00

www.claas.fr